

Qu'est-ce que le GRE ?

Le premier Conseil d'Administration du GRE-Liège (Groupement de Redéploiement Economique du Pays de Liège) a eu lieu ce vendredi 15 octobre au siège social de l'asbl (Rue Sainte Marie 5 à Liège). En dehors de points essentiellement administratifs (budgets, règlement d'ordre intérieur, etc), cette première réunion a permis d'avaliser certaines décisions stratégiques en termes de fonctionnement, d'objectifs prioritaires et de projets en cours. Les missions et les objectifs du GRE-Liège ont été définis : le GRE-Liège est un coordinateur des structures économiques liégeoises, un facilitateur des démarches à l'égard des investisseurs/entrepreneurs et un amplificateur des projets afin de leur donner un maximum de visibilité et de possibilités économiques. Composée d'une équipe permanente restreinte et parcimonieuse dans son fonctionnement, l'asbl GRE-Liège est également une structure capable de financer des études destinées à sélectionner les projets les plus générateurs d'emplois, et de servir

de tableau de bord de la situation économique liégeoise. L'objectif est de ramener Liège dans le classement des 100 premières villes de l'Europe des Quinze à l'horizon 2015 par le taux d'activité (critères DATAR⁽²⁾).

Le périmètre d'intervention du GRE-Liège a été précisé : la priorité d'action sera portée sur les villes et communes directement touchées par la fermeture des outils sidérurgiques. Au-delà, des interventions pourront avoir lieu dans le périmètre global du SDEL (Schéma Directeur Economique Liégeois) mais aussi, au cas par cas, dans d'autres zones au sein de la Province de Liège. Les priorités d'actions se concentreront dans un premier temps sur trois secteurs qui feront l'objet de groupes de travail réunissant les opérateurs économiques partenaires du GRE (notamment la SPI+, Meusinvest, Agoria, Arcelor, ULg, Forem, UWEL, AWEX). Ces trois secteurs sont : les entreprises (consolidations des activités et de l'emploi, développement de projets industriels nouveaux,

développement commercial...), l'aménagement du territoire (requalification urbaine, libération des terrains suite à la fermeture des outils sidérurgiques, aménagement des zonings industriels, ...) et l'image de Liège. Un calendrier d'actions pour ces groupes de travail a également été fixé.

L'asbl sera épaulée par un comité scientifique dirigé par M. Bernard SERIN. Ce comité conseillera le Conseil d'Administration, notamment en ce qui concerne l'instruction des projets pouvant bénéficier des 19,3 millions € versés par Arcelor à la Sogepa. Une prochaine réunion du Conseil d'Administration se tiendra dans le courant du mois de décembre. A cette occasion, les groupes de travail proposeront une série de projets concrets et efficaces en matière d'emploi et de redynamisation économique. Contact asbl GRE-Liège : Fabrice Mairlot - 04/224.65.18 ou 0496/556.117

⁽²⁾ Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action régionale